



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Armement nouveaux navires - Patrouilleurs côtiers

Question écrite n° 25403

Texte de la question

M. Franck Marlin appelle l'attention de Mme la ministre des armées sur l'annonce qui vient d'être faite du lancement de l'appel d'offres en vue d'acquérir 10 patrouilleurs côtiers devant remplacer les patrouilleurs de type DCN (Géranium et Violette), de type Plascoa (Jonquille et Jasmin), de type PSS (Athos et Aramis), de type PSP (Flamant, Cormoran et Pluvier) et le Fulmar ayant des capacités polaires. Au-delà du grand intérêt de remplacer le Fulmar par un *sistership* de l'Astrolabe (ce qui éviterait à la France de ne plus disposer de navire polaire en cas d'avarie de celui-ci comme actuellement), un doute subsiste au sujet de l'armement de ces nouveaux navires. Or un navire de guerre ne saurait porter ce nom sans armement significatif intégré audit navires. Aussi, il lui demande si le Gouvernement entend construire un *sistership* à l'Astrolabe et si les nouveaux patrouilleurs côtiers seront équipés d'un armement tel un affût de 20 mm ou à minima de 12,7 mm, afin de pouvoir pleinement assurer leur mission, notamment face à des délinquants de mieux en mieux armés et voulant en découdre avec les forces de l'ordre.

Texte de la réponse

Un appel d'offres de 10 unités sera lancé dans les prochains mois pour le remplacement des patrouilleurs de haute-mer basés à Brest et Toulon, et des patrouilleurs de service public (PSP) basés à Cherbourg. Il s'agit des patrouilleurs océaniques dont la définition fait actuellement l'objet d'études par l'état-major des armées, l'état-major de la marine et la direction générale de l'armement. En tout état de cause, ils disposeront d'un armement qui leur permettra d'assurer les missions qui leur seront affectées. Le remplacement des 6 patrouilleurs côtiers de gendarmerie est également à l'étude. Ils seront équipés d'une artillerie de petit calibre de type 12,7 mm afin d'être en mesure d'effectuer des tirs de police. Enfin, la construction d'un *sistership* à l'Astrolabe, en remplacement du Fulmar affecté à Saint-Pierre-et-Miquelon, n'est pas à l'ordre du jour.

Données clés

Auteur : [M. Franck Marlin](#)

Circonscription : Essonne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25403

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : [Armées](#)

Ministère attributaire : [Armées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 décembre 2019](#), page 11261

Réponse publiée au JO le : [18 février 2020](#), page 1244